

Rémi MUZEAU et Alice LE MOAL

L'action du Conseil départemental UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL



Alice Le Moal, conseillère départementale, Georges Siffredi, président du conseil départemental, Rémi Muzeau, maire de Clichy et vice-président du Département chargé de la politique de la ville et de l'habitat

Chères amies, chers amis,

La crise que nous traversons, inédite et brutale, nécessitait une réponse forte et concertée de tous les acteurs institutionnels, de l'État comme des collectivités territoriales.

Le conseil départemental, acteur majeur sur le plan des solidarités, a été au rendez-vous en proposant des mesures concrètes et fortes, que nous tenions à vous présenter.

Plus de 80 millions d'euros ont été débloqués par le Conseil départemental pour être aux côtés des personnes les plus fragiles, mais aussi de nos entreprises, de nos municipalités grâce à la réactivité et l'efficacité des services départementaux. Nous rendons hommage au travail de Patrick Devedjian, président du conseil départemental emporté par le virus du CoVid-19 ; Nous aurons à cœur de poursuivre son action dans notre canton, au service de Clichy et de ses habitants, avec Georges Siffredi, nouveau président de la collectivité.

Rémi Muzeau - Alice Le Moal

Pendant la crise sanitaire, les solidarités



Soutien aux personnes les plus vulnérables

Au cours de la crise sanitaire, toutes les personnes en difficulté ont pu être reçues sur rendez-vous par les services départementaux.

► Les services de solidarité territoriale (SST)

Le centre de PMI (32 rue Palloy), l'aide sociale à l'enfance (ASE) et le centre d'insertion et d'action sociale (9 rue Gaston-Paymal) ont accueilli du 23 mars au 5 juin, **1 268 personnes : 672 en centre de Protection maternelle et infantile et 596 dans le cadre de l'action sociale**. Depuis le 22 juin, des horaires élargis sont à nouveau proposés.

► Campagne de dépistage dans les Ehpad

Notre Département a lancé une grande campagne de dépistage PCR avec 25 000 tests réalisés. À Clichy, nos résidences seniors ont pu bénéficier de **326 tests** : 186 pour le personnel soignant et 140 pour les résidents.

► Distribution de masques pour les soignants et les aidants

Le Département a distribué au total 1,7 million de masques en tissu réutilisables et 60 000 masques chaque semaine pour le personnel intervenant au domicile des plus fragiles. Les Clichysoises et les Clichysois ont bénéficié de **61 551 masques** pour un coût total de **110 176,29 €** pris en charge par le Département des Hauts-de-Seine.

► 18 M€ pour les Alto-Séquanais bénéficiaires de la prime d'activité

Cette prime immédiate et complémentaire aux allocations déjà en place est versée directement par les services de la CAF pour aider à payer les charges des particuliers :

- 150 € pour une personne seule,
- 250 € pour un couple sans enfant,
- 400 € pour un couple ou une personne isolée avec enfant.

Cette aide exceptionnelle a concerné dans notre commune de Clichy **3 458 allocataires** pour un montant de **909 900 €**.

Pendant la crise sanitaire, l'aménagement du territoire



80 km de pistes cyclables supplémentaires dans le département

En partenariat avec la Région Île-de-France et les communes, des axes routiers ont été aménagés afin de faciliter les circulations douces. À Clichy, **2,5 km** de voies réservées aux vélos ont été aménagées notamment sur le boulevard Jean-Jaurès et la rue Martre.

Accompagner la sortie de crise : plusieurs mesures exceptionnelles ont été votées par l'assemblée départementale



12 M€ d'aides aux petites entreprises

■ A l'initiative du Département des Hauts-de-Seine, un dispositif de soutien aux entreprises artisanales, aux commerces et aux TPE/PME de 1 à 20 salariés, ayant leur siège ou exerçant leur activité dans les Hauts-de-Seine, impactés par la crise sanitaire du COVID-19 a été mis en place en partenariat avec la CCI92 et la CMA92. L'aide apportée varie de 2 000 à 10 000 euros.

■ Le 1^{er} juillet, le Département des Hauts-de-Seine a aidé financièrement trois entreprises clicheoises dans le cadre du dispositif Relance 92 : Auberg'In (6 000 €), le salon Karine Granger (4 700 €) et Monsieur Saucisse (7 000 €). Les commerces éligibles peuvent se signaler à l'adresse suivante : dispositif-aidesentreprises@hauts-de-seine.fr



16,5 M€ pour les villes

Afin d'aider les communes à faire face aux dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire, le conseil départemental **a également versé une aide directe à chacune des communes du département**. Clichy a bénéficié d'une enveloppe de plus de 600 000 euros.

Des actions en faveur de la jeunesse



Le nouveau « **Pass Plus 78-92** », qui facilite l'accès des jeunes aux sports et à la culture, est dorénavant **étendu à tous les jeunes de 15 à 18 ans** : 80 € aux jeunes scolarisés dans les Hauts-de-Seine (100 € pour les élèves boursiers). Le conseil départemental a voté un **plan « Vacances été jeunes 2020 »** - afin de faciliter l'accès à des activités sportives et culturelles pour les jeunes. On y retrouve notamment les dispositifs **Vacan'Sports**, des séjours solidaires, des séjours à la mer, des visites de La Seine Musicale.

Le Département a également **majoré de 15% l'enveloppe annuelle de 61 500 € consacrée aux actions dans les quartiers politique de la ville**, pour un montant global de 70 725 €, permettant aux associations partenaires de la ville de Clichy d'augmenter leur offre à destination de la jeunesse dans les domaines suivants :

- **soutien scolaire** et préparation à la rentrée scolaire,
- **activités sportives et culturelles**,
- **séjours vacances** et séjours découverte

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS



Contacts :

Rémi Muzeau

rmuzeau@hauts-de-seine.fr

Alice Le Moal

alemoal2@hauts-de-seine.fr



Groupe-de-la-majorité-départementale-des-Hauts-de-Seine



Majorite92

Retrouvez toutes les informations et les aides départementales sur : www.hauts-de-seine.fr